



Canada

Moving Towards Reconciliation in New Brunswick: Addressing the Truth & Reconciliation Commission 94 Calls to Action

Frequently Asked Questions (FAQ)

Who is Mi'gmaŋw'el Tplu'taqnn Incorporated? Mi'gmaŋw'el Tplu'taqnn works to advance the interests of its member First Nations, including promoting the political, cultural, economic, educational and social development of member First Nations, wider respect, understanding and awareness of the member nine Mi'kmaq First Nations and their rights, values, customs, practices, culture and traditions, and justice and equity for member First Nations. We seek to develop beneficial relationships, based on good faith and mutual respect, with governmental and private interests for the advancement of the interests of the member First Nations, and to foster cooperation and resource sharing among member First Nations.

What is the Truth & Reconciliation Commission (TRC)?

As part of a five-year Indian Residential Schools Settlement Agreement that began in 2007, the TRC was formed to travel across the country gathering first-hand and generational accounts of the impacts that Indian Residential Schools have had on First Nations people. Based on this, the TRC released 94 Calls to Action to advance the process of reconciliation in June of 2015. The 94 Calls to Action are vital for change in Canada.

Were there any Indian Residential Schools in Atlantic Canada?

Yes. According to the Indian Residential School Settlement Agreement, there was one recognized Indian Residential School that operated in Wolfenbutzte, Nova Scotia, from 1929 to 1967. Thousands of Mi'kmaq, Maliseet and Passamaquoddy children attended this school and have suffered long-lasting devastating impacts that have been passed onto future generations.

Why are the TRC Calls to Action important?

For the year of Canada 150 and our agreement of Heritage Canada, we will focus on the following Calls to Action as they are needed for great and lasting change for reconciliation in New Brunswick. All citizens of New Brunswick have a responsibility to work towards a healthier and more prosperous province for future generations with First Nations people.

90 (b) Business and Reconciliation: *Ensure that Aboriginal peoples have equitable access to jobs, training, and educational opportunities in the corporate sector, and that Aboriginal communities gain long-term sustainable benefits from economic development projects.*

27 Justice: *We call upon the Federation of Law Societies of Canada to ensure that lawyers receive appropriate cultural competency training, which includes the history and legacy of residential schools, the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, Treaties and Aboriginal rights, Indigenous law, and Aboriginal-Crown relations. This will require skills-based training in intercultural competency, conflict resolution, human rights, and anti-racism.*

14 Education for Reconciliation: *We call upon the Federal Government to draft new Aboriginal education legislation with the full participation and informed consent of Aboriginal peoples.*

How can I learn more about the TRC and the 94 Calls to Action? You can learn more about the TRC and the 94 Calls to Action by visiting www.trc.gc.ca. To get involved with ways to achieve reconciliation in New Brunswick, you can contact Georgianne Barlow, TRC coordinator via email at Georgianne@mi'gmaŋw'el.org and by phone at (506) 523-3026.

Miġmaeġ Tplu'taqnn welcomes any comments and recommendations by the public for ways to improve reconciliation in New Brunswick. Please feel free to submit any suggestions below:

What is your current knowledge, if any, about the TRC and the 94 Calls to Action?

What do you think needs to happen in New Brunswick in order to achieve reconciliation between First Nations and non-native people?

What do you feel would be the best form of communication amongst all New Brunswickers in order to achieve reconciliation and erase any misconceptions about First Nations people?

Would you like to be involved in helping to achieve reconciliation in New Brunswick? If so, please leave your contact information:

Name:

Email:

Phone:

Thank you for your participation!

Vers la réconciliation au Nouveau-Brunswick : Répondre aux 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation

Faire des questions

Qu'est Mîgmawêl Tplu'taqn Incorporé?

Mîgmawêl Tplu'taqn œuvre pour faire avancer les intérêts des Premières Nations membres, y compris la promotion du développement politique, économique, éducatif et social des Premières Nations membres, l'accroissement du respect, de la compréhension et de la conscience des réalités Premières Nations Mîkmaq membres et ses droits, ses valeurs, ses coutumes, ses pratiques, ses cultures et ses traditions, et la justice et l'équité pour les Premières Nations membres. Nous cherchons à développer des relations qui sont fondées sur la bonne foi et le respect mutuel avec des organisations gouvernementales et privées pour faire avancer les intérêts des Premières Nations membres et pour encourager la coopération et le partage de ressources parmi les Premières Nations membres.

Quelle est la Commission de vérité et réconciliation (CVR)?

Dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, dont le processus a commencé en 2007, la Commission de vérité et réconciliation (CVR) fut formée pour recueillir les récits vécus et générationnels des incidences des pensionnats indiens sur les Premières Nations. La CVR y a répondu en publiant 94 appels à l'action en juin 2015 pour faire avancer le processus de la réconciliation. Les 94 appels à l'action sont vécus pour déterminer vos le progrès au Canada.

Y avait-il des pensionnats indiens au Canada atlantique?

Oui, Selon la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, il y avait un pensionnat indien reconnu qui opérait à Saint-Jean-de-la-Montée de 1929 à 1967. Des milliers d'enfants Mîkmaq, Malécites et Passamaquoddy ont été envoyés à ce pensionnat. Ils y ont subi des épreuves durables et bouleversantes qui sont ainsi transmises aux générations suivantes.

Pourquoi les appels à l'action de la CVR sont-ils importants?

Pendant le Canada 150 et conformément à notre accord avec l'héritage canadien, nous nous concentrons sur les appels à l'action suivants, puisqu'ils sont nécessaires pour promouvoir les changements durables vers la réconciliation au Nouveau-Brunswick. Chaque citoyen du Nouveau-Brunswick est tenu de faire sa part pour établir une province plus saine et plus prospère pour les générations futures en travaillant avec les Premières Nations.

92 00 Les entreprises et la réconciliation : veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les collectivités autochtones retiennent des avantages à long terme des projets de développement économique.

27 Justice : Nous demandons à la Fédération des ordres professionnels de justice du Canada de veiller à ce que les avocats reçoivent une formation adéquate en matière de compétences culturelles, y compris en ce qui a trait à l'éthique et aux valeurs des pensionnats, à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, aux traités et aux droits des Autochtones, au droit autochtone de même qu'aux relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudrait, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

14 Education : Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer de nouvelles dispositions législatives sur l'éducation des Autochtones, avec la pleine participation et le consentement éclairé des peuples autochtones.

Comment puis-je en apprendre davantage sur la CVR et les 94 appels à l'action? Vous pouvez en apprendre davantage sur la CVR et les 94 appels à l'action au site Web.wvsc.gc.ca. Pour vous engager dans le processus de la réconciliation au Nouveau-Brunswick, vous pouvez contacter Georgianna Barlow, coordonnatrice de la CVR, par courriel à Georgianna@migmawel.org ou par téléphone à (506) 521-5026.

MiꞖmawēl Tplu'taqn accueilli des commentaires et des recommandations du public sur des façons d'améliorer le processus de la réconciliation au Nouveau-Brunswick. N'hésitez pas à soumettre des suggestions ci-dessous.

Quels ce que vous savez à propos de la CVR et les 94 appels à l'action?

Quelles sont les mesures à prendre au Nouveau-Brunswick pour atteindre la réconciliation entre les Premières Nations et les peuples non autochtones?

Quelle serait la meilleure façon de communiquer parmi tous les peuples du Nouveau-Brunswick afin d'atteindre la réconciliation et d'éliminer des idées fausses au sujet des Premières Nations?

Voudriez-vous vous engager en servant pour la réconciliation au Nouveau-Brunswick? Si oui, veuillez indiquer vos coordonnées :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Nous vous remercions de votre participation!